

Comité Provincial Namur

PV n° 13 - Assemblée Générale du mercredi 16 mai 2012

M. Guy Henquet, Président du Comité Provincial ouvre l'Assemblée à 20h00 et remercie les représentants des clubs présents, les invités, les membres fédéraux et provinciaux.

Sont présents :

- M. Jean-Pierre DELCHEF, Président du CA de l'AWBB
- M. Jacques RINGLET, Vice-Président du CA de l'AWBB
- M. Lucien LOPEZ, Secrétaire Général de l'AWBB
- Mme Isabelle DELRUE,
- Mme Dominique SONVEAUX,
- M. Alain KAISON,
- M. José NIVARLET, membres du CA de l'AWB
- M. Jean-Claude VANDEPUT, Procureur Régional
- M. Gérard TRAUSCH, Président du Groupe des Parlementaires namurois
- M. Jacques MEURICE, Président du Conseil Judiciaire namurois

Sont excusés :

- M. André HANCOTTE, Procureur Régional
- M. Marcel HOUGARDY, Vice-Président du Conseil Judiciaire namurois.

Une minute de silence est observée en mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis le 20 mai 2011.

1) Vérification des pouvoirs des délégués

Nombre de clubs représentés : 38
Total des voix représentées : 338
Quorum : 1/2 : 169
 2/3 : 226

Clubs absents : BC Sambrien (0963), Blue Wing Florennes (1806), BC Golden Conti-Andenne (1879), JS La Plante (2472) et BB Sombreffe (2634).

2) Rapports du CP et de ses Commissions

Rapport du CP : Approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)
Rapport de la Commission de Propagande : Approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)
Rapport de la Commission de Formation des Arbitres : Approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)
Rapport de la Commission Technique Jeunes : Approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)

3) Rapport du Groupe des Parlementaires

Le rapport est approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)

4) Rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport est lu par M. Eric Tillieux. Il est approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)
Le bilan positif de 2011, présenté par le trésorier provincial, est approuvé à l'unanimité. (338 – 0 – 0)
La décharge des membres du CP est votée à l'unanimité. (338 – 0 – 0)

5) Budget 2013

Les budgets du CP et de ses Commissions ont été envoyés aux clubs. Ceux-ci prévoient un manque à gagner de 14.000€ ce qui représente une contribution de 324€ par club.

Au vu des derniers résultats, il est proposé aux clubs de s'acquitter d'une somme de 60€ par trimestre soit 240€ au total.

Le représentant du club de Givet-Doische pense qu'une telle somme est disproportionnée pour un club qui n'aligne qu'une seule équipe.

Le budget 2013 est approuvé à l'unanimité moins une abstention. (337 – 0 – 1)

6) Communications du Conseil d'Administration de l'AWBB

M. Jean-Pierre DELCHEF, Président du CA de l'AWBB, débute son intervention en mettant à l'honneur les 2 candidats arbitres Régionaux : Mrs. Anthony NAMECHE et Julien SAINTVITEUX. Ils pourront compter sur les conseils de Luciano Battocchio, Michel Regnier et leurs papas respectifs. Un souvenir leur est remis.

Les différents points sont abordés :

- Plan « Basket » : Le CA est à l'initiative de ce plan qui consiste en l'octroi d'un subside variable attribué à tous les clubs. En contrepartie, les clubs s'engagent à opposer une bâche lors des rencontres et à présenter des justificatifs des dépenses effectuées.

- Principales décisions de l'AG du 24 mars 2012 :

- PA75 : tous les clubs devront posséder la personnalité juridique pour le 1^{er} juillet 2013. Si ce n'est pas fait, les clubs concernés ne pourront participer à la compétition.
- PA77 : un club peut changer de secrétaire jusqu'au 1^{er} mai.
- PA97 : les affiliations se feront obligatoirement de manière électronique. Elles seront gratuites à partir du 1^{er} juillet 2012.
- PA102 : édition du nouveau certificat médical
- PC16 : Licence avec photo (voir ci-après)
- PC59 : toute modification de calendrier devra se faire avec l'accord du club visité ou visiteur.
- PC89 : un jeune joueur de provinciale sera qualifié pour le Régional après avoir été aligné 3 fois. Guy Henquet demande comment pourrions-nous le vérifier ? J.-P. Delchef affirme que nous recevrons dorénavant les feuilles du Régional.
- PC91 : la numérotation des maillots des jeunes est étendue aux numéros 31 à 35, 41 à 45 et 51 à 55.
- Toute mutation d'un mineur doit être contresignée par un représentant légal.
- PM12 : le calcul de l'indemnité de formation débute lors de la saison qui suit le 8^{ème} anniversaire du joueur ou celle qui suit son affiliation.

- Les licences collectives sont neutralisées pour la prochaine saison.

- Catégories d'âge : les catégories Juniors et Cadettes comportent 3 années.

- Coupes AWBB : (ne pas hésiter à s'inscrire). Une rencontre de Coupe AWBB est toujours prioritaire sur toute autre rencontre (sauf Coupe de Belgique).

- Nouveau statut des coaches :

- un élève pourra suivre directement le cours adéquat pour le niveau de l'équipe qu'il veut coacher.
- toute les futures formations sont modulaires et disponibles dans toutes les provinces.
- lancement de la formation continuée.
- lancement de la formation de directeur technique de club.
- amélioration des procédures d'examen.
- reconnaissance des acquis.
- possibilité de suivre certains modules à distance
- tout ceci prendra effet au 1^{er} janvier 2013.

- PC16 : Licences avec photo

- constat : il manque encore assez bien de photos. La liste des photos manquantes sera publiée prochainement sur le site de l'AWBB.

- Joueurs transférés : il suffit d'envoyer un mail au SG avec la photo nommée par le numéro matricule du joueur.
- Pour les jeunes, la photo sera renouvelée tous les 2-3 ans (à fixer).
- Pour la prochaine saison, si un joueur présente une licence avec photo, il ne doit pas montrer de papier d'identité. Sans photo, il doit présenter un document d'identité.
- Proposition à l'AG de juin : toute personne inscrite sur la feuille de marque (joueurs, coaches, officiels de table) doit présenter une licence avec photo. Si la personne possède une licence sans photo, il doit présenter une pièce d'identité (le permis de conduire est accepté). En cas d'absence de papier d'identité, le joueur ne pourra être aligné, le coach ne pourra pas coacher, l'officiel ne pourra officier. Ceci est placé sous la responsabilité des clubs. L'arbitre mettra une remarque sur la feuille.
- Lutte contre le dopage : un nouveau règlement est mis en place. Ce n'est plus l'AWBB qui sanctionne les joueurs dopés.
- Nouveaux tracés des terrains : sans nouveau tracé pour la 1^{ère} rencontre officielle de la saison 2012-2013, on ne pourra pas jouer.
- Appel aux candidats pour les organes judiciaires. Pour l'instant au Régional, le comité est composé de 2 personnes. Il est fait systématiquement appel aux membres de provinces.
- Action « Merci aux Bénévoles » : 47 clubs de l'AWBB ont participé et recevront prochainement leurs lots (tee-shirt, sweat...)
- Campagne des équipes nationales : le tournoi qualificatif se déroulera en Belgique (les dames à Bruxelles et les Messieurs à Anvers). Des matches amicaux se déroulent le week-end des 19-20 mai à Andenne. But de la campagne : les 2 équipes aux JO de 2016.
- Proposition de jouer avec des ballons n°6 en minimes provinciaux et n°7 en minimes régionaux. La proposition est soumise au vote et est refusée à la majorité.
- Fête du Sport le 29 septembre 2012 : Mise en place de l'opération « Amène un copain ou une copine qui n'a jamais joué au basket ». Une récompense sera attribuée aux clubs qui amèneront le plus de nouveaux joueurs.
- chaque club reçoit un ballon n°6 et n°7.

7) Play-offs en divisions I Provinciales

A l'unanimité (12-0-0) des clubs de Division I Messieurs et à l'unanimité (11-0-0) des clubs de D1 Dames, il est décidé de continuer à organiser les play-offs lors de la prochaine saison. L'Assemblée approuve à 331 voix pour – 0 abstention – 0 contre. (Le représentant du club de Ohey a quitté l'Assemblée pendant la pause)

Sur le principe du second montant éventuel, le vote de l'Assemblée est de 331 voix pour et 0 abstention (pour rappel : le second montant, (à condition d'avoir participé aux play-offs), est le premier de la phase classique, s'il n'est pas le champion provincial ; le finaliste des play-offs, si le premier de la phase classique remportait la finale des play-offs).

8) Modification du règlement des play-offs

Si un club refuse de participer aux play-offs, il refuse la montée. L'assemblée approuve à l'unanimité (331 – 0 – 0).

9) Coupes Provinciales

Suite à différents problèmes, l'article 8 a été revu. Le texte est proposé à l'assemblée et est approuvé à l'unanimité (331 – 0 – 0).

10) Proclamation des résultats

Les champions provinciaux et régionaux sont récompensés. Les vainqueurs des diverses Coupes et des BAB-BIP-BEN sont cités.

11) Réponses aux divers des clubs

Questions destinées à l'AWBB

a) BC Eghezée

- Concerne l'indemnité de formation : une indemnité de formation est due même si un joueur ne joue plus depuis plusieurs années mais qu'il apparaît toujours sur les listes mécanographiques. Que peut-on faire pour ne pas la payer ?

Il faut prouver qu'on n'a pas joué. On peut demander une attestation du club disant que le joueur n'a pas été aligné et qu'on renonce à l'indemnité de formation (à envoyer au SG).

Le Ministre a interrogé l'AWBB sur le fonctionnement du système actuel et veut résoudre les problèmes.

b) New BC Belgrade

- calendriers : sont-ils allongés ? Qu'en est-il de la programmation des rencontres lors des vacances scolaires ?

Le prochain calendrier ne prévoit pas de journées de championnat lors des vacances scolaires. Les Coupes Provinciales se dérouleront les week-end des 19 août, 26 août, 30 septembre, 28 octobre, 3 février, 3 mars (demi-finales) et 30 mars (finales).

- double affiliation chez les filles et pas chez les garçons ? Le PC90 bis est expliqué par J.-P. Delchef. M. Davin demande s'il serait possible aux jeunes garçons du Centre de jouer en senior dans un autre club puisque les filles peuvent le faire (jouent en senior au Centre et en jeunes dans un club). La demande sera soumise à la Direction Technique.

Questions destinées au Comité Provincial

a) New BC Belgrade :

- Mini-basket : pourrait-on appliquer le règlement du BAB et du BIP lors du championnat pré-poussin et poussin ? G. Henquet répond que cela a été proposé et refusé l'an passé et que la direction technique y est opposée. Au vote, la proposition est refusée (21 voix pour).

- Allongement du championnat : pourrait-on prévoir un championnat à 2 tours chez les jeunes comme cela se passe au championnat régional ? G. Henquet répond qu'à Namur on tient compte de la force des équipes pour composer les séries. D'ailleurs, lors des tours finaux, c'est le vainqueur de la série A qui remporte le titre de champion.

- création d'une série « élite » en benjamins : certaines équipes se destinent au championnat régional. Pourrait-on créer une série « élite » avec les équipes fortes et en respectant le règlement des pupilles ? G. Henquet répond qu'on peut mettre uniquement les équipes fortes en A et faire 2 tours.

- 3 contre 3 : le CP pourrait-il acquérir des panneaux pour le 3 contre 3 ? J. Ringlet répond que 40 panneaux sont en dépôt à Liège. Une dizaine de panneaux seront rapatriés dans les provinces.

b) New Profondeville :

- Play-offs : pourrait-on prévoir des tables neutres en demi-finale des play-offs ? G. Henquet répond que, si c'était le cas, nous serions plus stricts que le Régional. Si un club désire une table neutre en demi-finale, il peut le demander.

- Serait-il possible de connaître, dès le début de saison, les dates des Coupes, BAB-BIP-BEN, Play-offs et tests-matches ?

Coupes et play-offs: dans le mémento administratif

BAB-BIP-BEN : fin août après la confection complète du calendrier

Tests-matches : le plus rapidement possible mais la programmation est dépendante soit des remises pour intempéries, soit de leur nécessité (en fonction des classements de fin de saison)

- Communication des résultats : pourrait-on scanner et non faxer les feuilles ? Cela dépend de T. Sinte qui collationne les résultats et qui pourrait prendre sa retraite cette année. On verra plus tard ce qu'il est possible de faire.

- Amendes pour la tenue des feuilles des - de 12 ans : alors que les parents sont souvent en formation, des amendes sont appliquées. Peut-on les supprimer ? G. Henquet est d'accord mais le numéro de match est indispensable.

c) BC Fraire

- pourrait-on organiser 2 tours en pupilles filles et minimes/cadettes ? G. Henquet fait le point sur les inscriptions. Pour le moment, 5 équipes de cadettes et 1 de minimes sont inscrites. Il y aura 2 tours. 6 équipes de pupilles étant inscrites, 2 tours seront programmés également.

12) Précisions du CP pour la prochaine saison

Le Président fait le point sur les inscriptions. A ce jour, 342 équipes sont inscrites et 4 formulaires viennent de lui parvenir. En Messieurs, les séries de P1 et P2 sont complètes. 28 équipes de P3 sont inscrites. 2 séries seront donc créées. La série de P1 dames comprendra 11 équipes. En P2, 23 équipes sont inscrites. En jeunes, un relevé des équipes inscrites est annoncé.

Comme les dernières années, un mémento administratif sera publié.

Le calendrier Provincial sera calqué sur celui du Régional.

Le championnat reprend le week-end des 2-3 septembre pour les séries de 14. Pour les autres séries, il pourrait reprendre le week-end suivant (à voir).

Le championnat des pré-poussins débutera l'avant-dernier week-end de septembre ou le 1^{er} d'octobre.

Application du PC89 : les statuts prévoient que l'Assemblée peut voter une autre date que le 31 décembre pour le passage d'une série à l'autre des pré-poussins, poussins et benjamins. Le représentant du club d'Hamois fait remarquer qu'interdire le passage d'une équipe à l'autre pose des problèmes au second tour, surtout pour les plus petits clubs. Mais, si on permet le passage d'une série à l'autre tout au long de la saison, cela doit être appliqué dans le « bon esprit ».

L'Assemblée a voté majoritairement pour permettre le passage de joueurs de pré-poussins, poussins et benjamins d'une série à une autre jusque la fin du championnat.

13) Contre-appel et mot final

Le Président du Comité Provincial fait le point sur la saison. Si les conditions climatiques ont été favorables, des rencontres ont été remises faute d'arbitres. Mis à part les finales des Messieurs, les play-offs se sont joués chaque fois en 3 manches.

Il revient sur le discours de Guy Dessy à la Fête du Basket. Nous avons rencontré moins de soucis en championnat chez les plus petits. Cela s'est aussi vu aux BAB-BIP-BEN. Mais nous ne devons pas relâcher notre vigilance et insister sur le respect des arbitres et de tous les acteurs d'une rencontre. Le CP compte sur les responsables présents à l'Assemblée pour y veiller.

Il insiste sur le problème de l'arbitrage. Nous en manquons. Si tous les clubs respectaient leur quota, nous disposerions de 50 arbitres supplémentaires. Ainsi, quand des rencontres amicales seniors sont organisées lors de week-end de championnat, il est impossible de les entourer par des arbitres.

Il constate que certains clubs deviennent critiques, voire très critiques. Il rappelle que les membres du CP, tous bénévoles, doivent gérer 44 clubs. Les modifications de calendrier, par exemple, demandent beaucoup de temps. Sans compter les modifications gratuites jusqu'en août, 364 demandes ont été traitées. Souvent, elles arrivent en retard, sans l'accord de l'adversaire...

Avec le mail, on peut tout se permettre. Le courrier demandait plus de contraintes.

Il soulève un autre problème : de plus en plus d'équipes sont inscrites au championnat Régional. Résultat : cela se fait au dépend du championnat provincial. Et, en conséquence, les arbitres provinciaux doivent suppléer. Il serait déjà intéressant que les clubs programment les rencontres de cadets et juniors en début de journée.

Enfin, il remercie tous ceux qui s'activent chaque semaine. Les responsables de la presse et de la télé régionale, les membres des Commissions et du Comité Provincial, les membres du Conseil d'Administration de l'AWBB et plus particulièrement Jean-Pierre Delchef et Lucien Lopez.

Jean-Pierre Delchef conclut en disant qu'à Namur tout va bien. Les rapports sont approuvés unanimement, les propositions sont débattues dans le calme, de nouvelles têtes apparaissent chaque année. Il espère que la province de Namur pourra continuer de la même manière le plus longtemps possible. Lors de ce championnat, sur 13 titres de champions décernés par l'AWBB, 6 ont été remportés par la province de Namur (4 en seniors et 2 en jeunes).

14) Elections.

Avant la pause, le bureau de dépouillement, sous la présidence de M. Jacques MEURICE, a été constitué de Mmes Riffart et Gossiaux, Mrs Salmon et Sonnet.

Election de M. Michel HASTIR au Comité Provincial : 217 voix pour sur 338
Election de M. Guy HENQUET au Comité Provincial : 283 voix pour sur 338
Election de M. José LAUWERYS au Comité Provincial : 268 voix pour sur 338

Election de M. Michel REGNIER au Groupe des Parlementaires : 316 voix pour sur 338
Election de M. Gérard TRAUSCH au Groupe des Parlementaires : 253 voix pour sur 338

Mis à part le club d'Ohey, tous les clubs, présents en début de séance, sont présents lors du contre-appel.

Monsieur Henquet lève la séance à minuit.

Guy Henquet et Carine Dupuis.